

Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC)

Lettre de Politique Conomique

ANALYSE DES AVANTAGES COMPARATIFS DE LA COTE D'IVOIRE SUR LE MARCHE INTERNATIONAL DU CACAO

LPE N° 02/2015

<u>Année de publication</u> : 2015

Dr. FE DOUKOURE CHARLES Enseignant à l'ENSEA et Chercheur Junior à la CAPEC $LPE\ 02/2015$

INTRODUCTION

Cette analyse se penche sur les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire sur le marché international du cacao en fèves et des trois produits dérivés que sont : (i) beurre, graisse et huile de cacao, (ii) Pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée, (iii) Pâte de cacao non dégraissée. Elle repose sur le calcul des indicateurs d'avantage comparatif.

Les indicateurs d'avantage comparatif sont des mesures susceptibles de révéler la nature de la spécialisation d'un pays dans le commerce mondial. Son analyse dans le temps permet également de déceler un changement dans la structure de ses avantages

comparatifs. L'indicateur d'avantage comparatif révélé (ACR) proposé par Balassa (1965) est le plus communément utilisé : il rapporte la part des exportations d'un secteur i dans les exportations totales du pays i sur la part des exportations mondiales du secteur i dans les exportations totales d'une zone de référence (ici nous allons choisir le monde). Si l'indicateur est supérieur à 1, le pays est considéré comme spécialisé dans la branche. Il a un avantage comparatif dans la branche puisqu'il est relativement plus exportateur que la zone de référence. La spécialisation du pays est d'autant plus forte que la valeur de l'indicateur est supérieure à 1. Dans le cas contraire, si l'indicateur est inférieur à 1, le pays n'est pas spécialisé dans la branche. Il a un désavantage comparatif. Ce désavantage est d'autant plus grand que la va- $IACR_{ij}$ leur de l'indicateur se rapproche de 0.

Soit $IACR_{ij}$ l'indicateur d'avantage comparatif révélé de Balassa.

L'avantage comparatif révélé
(ACR) correspond à la part
des exportations d'un produit
i par rapport à l'ensemble

Cette lettre de Politique Economique est tirée de Politique Economique et Développement (PED) n° 01/2015 de la CAPEC. des exportations d'un pays

j donné divisé par la part des
exportations de ce produit i
dans le total des exportations d'une zone de référence (par exemple ici c'est
le monde). Il est donné par
l'expression suivante :

$$IACR_{ij} = \frac{\frac{x_{ij}}{\sum_{i} x_{ij}}}{\sum_{j} x_{ij}}$$
(1)

Où X_{ij} désigne les exportations du produit i en valeur

du pays j (ici la Côte d'Ivoire); $\sum_i X_{ij}$ les exportations totales de la Côte d'Ivoire tout produit confondu, $\sum_j X_{ij}$ les exportations mondiales en valeur du produit i et $\sum_i \sum_j X_{ij}$ les exportations totales du monde tout produit confondu en valeur. Cet indicateur est calculé à chaque période de 2001 à 2014. L'indicateur de Bela Balassa (1965) a permis

d'analyser les avantages comparatifs de la Côte d'Ivoire sur ces marchés, comparativement aux pays concurrents. Il ressort (cf **Tableau 1**) que la Côte d'Ivoire a exporté plus que la moyenne mondiale sur ces quatre marchés en 2014. Il a fait mieux que ces principaux concurrents cette année-là.

Tableau 1: Indicateurs d'avantage comparatif révélé, 2014

Libellé du produit Cacao en fêves et brisures de fêves, bruts ou torréfies	Côte d'Ivoire 649,62	Concurrents (Valeur de l'indicateur)	
		Equateur (40,96)	Ghana (425,01)
Pate de cacao non dégraissée	526,91	Allemagne (0,89)	Ghana (228,71)
Beurre, graisse et huile de cacao	207,99	Indonésie (12,33)	Malaisie (8,81)
Pate de cacao complètement ou partiellement dégraissée	637,86	Ghana (111,12)	Indonésie (23,9)

Source: Calculs des auteurs à partir des Données TRADEMAP (2014),

D'un point de vue dynamique, la Côte d'Ivoire conserve ses avantages sur ces marchés. Toutefois, la Branche Pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée, peut faire l'objet d'une attention particulière. D'un désavantage comparatif en 2013, la Côte d'Ivoire se retrouve dans une

situation où elle exporte plus que la moyenne mondiale en 2014. L'indicateur des avantages comparatifs est passé de 0,33 à 637,86 dans cette branche faisant de la Côte d'Ivoire le premier pourvoyeur de Pate de cacao complètement ou partiellement dégraissée, au monde. Reste à

savoir si la Côte d'Ivoire est compétitive sur ces marchés. Finalement, la Côte d'Ivoire est performante sur quatre marchés: (i) Fèves brutes; (ii) Pâte de cacao non dégraissée; (iii) Pâte de cacao complètement ou partiellement dé-

LPE N° 02/2015 PAGE 3

graissée; (iv) Beurre, graisse et huile de cacao. Elle peut continuer à exporter son cacao en ajoutant de la valeur et même diversifier les marchés pour atteindre une croissance vigoureuse et créatrice d'emplois afin de renforcer les transformations structurelles. La pâte de cacao partiellement ou complètement dégraissée (produit de deuxième transformation), pâte de cacao non dégraissée (produit de première transformation) et bien entendu le cacao en fève (la matière première) sont des branches à promouvoir. La Côte d'Ivoire exporte plus que la moyenne mondiale dans ces branches.

La réalisation d'une croissance forte, inclusive et durable par la Côte d'Ivoire nécessite la réalisation d'au

moins trois objectifs stratégiques dans la production agricole et la transformation agro-industrielle. Ш s'agit d'abord d'accélérer le rythme d'innovation agricole afin de disposer d'un secteur de cacao plus performant, capable de générer plus de valeur et de productivité par la transformation de la matière première, et de suivre les nouvelles tendances de la demande mondiale. Ainsi pour consolider ses avantages sur le marché international du cacao, la Côte d'Ivoire devra:

- Renforcer le processus de concertation avec le secteur privé pour la diversification de l'économie;
- Poursuivre les efforts d'incitation à la création d'entreprises de transformation des fèves de cacao en pro-

duits semis finis et finis;

- Développer une *agressivi té* sur les marchés internationaux afin de conquérir de plus en plus des parts de marché pour des produits transformés;
- Investir dans des infrastructures traditionnelles et technologiques pour consolider les acquis;
- Mettre l'accent sur la qualité du produit;

Disséminer les informations nécessaires sur les normes et standards en vigueur sur les produits.

4. REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Ambassade de France en Côte d'Ivoire, Mission Economique. (2005). *Le cacao en Côte d'Ivoire: Fiche de synthèse.* Abidjan: Ambassade de France en Côte d'Ivoire, Mission Economique.

Balassa, B. (1965). Trade liberalization and reveal comparative advantage. *The Manchester School of Economic and Social Studies*, 33 (2), 99-123.

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. (2014). Etude Monographique sur la Filière Cacao dans l'UEMOA. Dakar: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Banque Mondiale. (2015). Rapport sur la situation économique récente en Côte d'Ivoire.

Centre du Commerce International. (2014). Données TRADEMAP.

Centre du Commerce International. (2013). Evaluation du potentiel à l'exportation des fruits tropicaux. Abidjan: PACIR.

Freud, E. H., Philippe, P., & Jacques, R. (2000). Les champs du cacao: un défi de compétitivité Afrique-Asie. Clamecy: Karthala et CIRAD.

www.trademap.org

Adresse: 08 BP 1295 ABIDJAN 08

Tél.: 22 44 41 24 Fax: 22 48 51 68

E.mail: aasistanat@capec-ci.org Situation géographique:

Boulevard Latrille, près du Lycée Classique

d'Abidjan



Ceci est une publication de la CAPEC Maquette : CAPEC Impression : Reprographie du CIRES

La Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CAPEC) a été créée en décembre 1992.

La CAPEC a pour mission de produire pour le compte de l'administration publique ivoirienne des travaux scientifiques destinés à éclairer davantage les décisions de politique économique du gouvernement. C'est une structure nationale de réflexion, d'information et de conseil au service de l'Etat et des autres agents économiques.

La Cellule assure également la formation continue des cadres de l'administration pour aider à la compréhension, à l'applicabilité et à l'efficacité des politiques économiques.

La CAPEC a trois supports de publications : Politique Economique et Développement (PED), le Bulletin de Politique Economique et Développement (BUPED) et la Lettre de Politique Economique (LPE).

La Lettre de Politique Economique rend compte de l'essentiel des résultats des recherches et des recommandations de politiques économiques publiés dans le PED et le BUPED. Elle est aussi utilisée comme support pour les chroniques économiques.

Depuis sa création, la CAPEC est financée principalement par l'ACBF (African Capacity Building Foundation / Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique) et le gouvernement ivoirien.

Les points de vues soutenus dans cette lettre ne peuvent être attribués au Comité de Pilotage, à la Direction et aux bailleurs de fonds de la Cellule, mais à leurs seuls auteurs.

AHOURE Alban A. E Directeur de la CAPEC